

PORT DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS (initial et recyclage) GIES V2016

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Article R.4323-106 du Code du Travail : « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement. ». Document de référence : NF S 76-005.

OBJECTIFS :

- ◆ Connaître les risques inhérents aux travaux en présence de gaz et les appareils pour s'en préserver.
- ◆ Savoir contrôler, s'équiper et travailler avec un ARI.
- ◆ Respecter et appliquer les procédures de sécurité.

PROGRAMME :

PARTIE THEORIQUE

- ◆ **REALISATION DU QUESTIONNAIRE « POINT-ZERO »**
 - * Détection des connaissances des stagiaires
- ◆ **CORRECTION DU QUESTIONNAIRE « POINT-ZERO »**
 - * Correction point par point avec l'ensemble des stagiaires
 - * Vérification de l'assimilation des réponses
- ◆ **L'ARI, UN MOYEN DE PROTECTION**
 - * Notion de physiologie : étapes de la respiration...
 - * Composition de l'air
 - * Effets de la baisse de l'oxygène sur l'organisme
 - * Pénétration des substances dangereuses dans l'organisme et facteurs de gravité
- ◆ **PROTECTIONS RESPIRATOIRES**
 - * Filtrantes
 - * Autonomes (Description technique, principes de fonctionnement, calcul de l'autonomie, entretien...)
- ◆ **NOTION DE PHYSIOLOGIE**
 - * Contraintes du porteur
 - * Etat de forme et de santé

PARTIE PRATIQUE

- ◆ **4 ATELIERS (réalisés sur plateau technique)**
 - * Exercice 1 : ARI dorsal autonome
 - Réalisation d'un parcours permettant de prendre en compte le poids et l'encombrement de l'ARI
 - Utilisation d'une échelle pour accéder à un échafaudage et se protéger en cas d'alerte
 - * Exercice 2 : ARI à adduction d'air sur chariot
 - Intervention avec un surveillant et deux intervenants sous masque : vérification du matériel et de l'installation
 - Une coupure d'air sera simulée (< à 10 seconde)
 - * Exercice 3 : atelier montage / démontage d'un ARI autonome (équipement et changement de bouteille)
 - * Exercice 4 : Atelier examen
- Questionnaire théorique

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté et habilité par le MASE MEDITERRANEE GIPHISE dans le cadre de notre habilitation aux formations GIES, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

PUBLIC CONCERNE :

Personnel titulaire du GIES (1 ou 2) ou équivalent EU.

PRE-REQUIS:

- ◆ Attestation employeur de non contre-indication au port de l'ARI.
- ◆ Personnel équipé de ses EPI : tenue de travail, gants, casque et chaussures de sécurité.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION : 1/2 jour (4 heures)

EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Cette formation doit être recyclée tous les ans (date à date)
Tolérance de dépassement d'un mois, si la personne est inscrite à une session de recyclage dans les 30 jours qui suivent la fin de validé. Au-delà, une demande de dérogation est obligatoire.
- ◆ Formation validée à travers une évaluation des acquis pratiques et un questionnaire.
- ◆ Les exercices pratiques seront réalisés avec port d'un ARI dorsal autonome et d'un ARI à adduction d'air sur chariot.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émergence par demi-journée.